
Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023-02 - Modification des commissions communales et des comités consultatifs

Rapporteur : Rémy GUILLOU

Par délibérations n°2020-011 en date du 10 juin 2020, n°2020-051 du 9 septembre 2020, n°2020-062 du 21 octobre 2020, n°2021-068 du 20 octobre 2021 et n°2022-62 du 21 septembre 2022 le conseil a procédé à la désignation des membres des commissions communales et comités consultatifs.

Monsieur le Maire propose de modifier la composition des commissions et comités consultatifs et de désigner les membres suivants :

Commissions Communales et Comités Consultatifs 2020 – 2026

	Responsable	Commissions Elus	Comités Membres extérieurs
Personnel	Mireille LE PESSOT	Patrick GICQUEL Xavier LE GUEN Stéphanie SEBILLE Yveline LE GAC Aurélie LE SAOUT Suppléants Bruno BACCON Yvon FOUILLERE	--
		Olivier FOURE Andrée LE ROUX Stéphanie SEBILLE Yvon FOUILLERE Patrick GICQUEL Brigitte TROEL Suppléants Marion ANDRE MORFOISSE Yveline LE GAC	Jean-Paul LAFORGE Cédric PETIT
Finances	Rémy GUILLOU	Pierre BRIGANT Dimitri LE POTIER Karine BRIAND JULOU Yvon FOUILLERE Patrick GICQUEL Suppléants Bruno BACCON Pascal FAMEL	Thomas LE CALVEZ Jeltsje ALGERA Nicolas SEBILLE Régis COAT Laurent CRENN
Urbanisme Bâtiments	Xavier LE GUEN	Pierre BRIGANT Dimitri LE POTIER Olivier FOURE Pascal FAMEL Xavier LE GUEN Suppléants Aurélie LE SAOUT	Jean Charles TANGUY Laurent CRENN Nicolas SEBILLE Gilbert LE DENMAT
Voirie et hameaux, réseaux et éclairage	Bruno BACCON		

		Yvon FOUILLERE	
Environnement, cadre de vie et biodiversité	Mireille LE PESSOT	Andrée LE ROUX Karine BRIAND JULOU Pascal FAMEL Brigitte TROEL Suppléants Yveline LE GAC	André VINCENT Andrée GIBOIRE Guy LE CLEC'H Francis LE BOULBIN Aurélien MORFOISSE Arnaud TILLY
Affaires sociales CCAS	Nathalie CRENN	Bruno BACCON Andrée LE ROUX Stéphanie SEBILLE Aurélie LE SAOUT Karine BRIAND JULOU Marion ANDRE MORFOISSE Yveline LE GAC Suppléants Yvon FOUILLERE	Brigitte FOURE Françoise GICQUEL Andrée GIBOIRE Eliane STEUNOU Annick LE BIHAN Sophie JUGON Solenne LOZAC'H
Vie associative, animation et manifestations communales	Marion ANDRE MORFOISSE	Stéphanie SEBILLE Dimitri LE POTIER Pascal FAMEL Xavier LE GUEN Bruno BACCON Suppléants Nathalie CRENN Yveline LE GAC	Gilbert LE DENMAT Laurent CRENN Erwan BERNON
Culture et médiathèque	Mireille LE PESSOT	Nathalie CRENN Andrée LE ROUX Yveline LE GAC Brigitte TROEL Suppléants Aurélie LE SAOUT Yvon FOUILLERE	Françoise GICQUEL Maryline GUILLOU Isabelle GOHIN Laurence LEMUR Mélanie DAUSSE
Enfance et jeunesse	Nathalie CRENN	Marion ANDRE MORFOISSE	Brigitte FOURE

		<p>Stéphanie SEBILLE Aurélie LE SAOUT Bruno BACCON Pascal FAMEL</p> <p>Suppléants Karine BRIAND JULOU Yvon FOUILLERE</p>	<p>Karine LECOMTE Cécile GAUTIER</p>
Affaires scolaires	<p>Aurélie LE SAOUT</p>	<p>Marion ANDRE MORFOISSE Stéphanie SEBILLE Bruno BACCON Nathalie CRENN Yveline LE GAC</p> <p>Suppléants Pascal FAMEL</p>	<p>Jeltsje ALGERA Stéphanie ILLIEN Manon EFFLAM</p>
Information et communication	<p>Aurélie LE SAOUT</p>	<p>Olivier FOURE Pierre BRIGANT Brigitte TROEL Yvon FOUILLERE</p> <p>Suppléants Mireille LE PESSOT Yveline LE GAC</p>	
Protocole	<p>Bruno BACCON</p>	<p>Xavier LE GUEN Dimitri LE POTIER Olivier FOURE Andrée LE ROUX Nathalie CRENN Yvon FOUILLERE</p> <p>Suppléants Pascal FAMEL</p>	<p>Laurent CRENN Franck LE SAOUT</p>
Santé	<p>Rémy GUILLOU</p>	<p>Xavier LE GUEN Marion ANDRE- MORFOISSE Andrée LE ROUX Yvon FOUILLERE</p>	<p>Françoise LE GAL Liviou DANILA Estelle DELVILLER</p>

		Suppléants Karine BRIAND JULOU Yveline LE GAC	Fabienne HAMEL Graziella GAULTIER
--	--	---	--------------------------------------

Vu les délibérations n°2020-011 du 10 juin 2020, n°2020-51 du 9 septembre 2020, n°2020-062 du 21 octobre 2020, n°2021-068 du 20 octobre 2021 et n°2022-62 du 21 septembre 2022, Vu l'article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à 16 voix pour et 2 abstentions (Mme Brigitte TROEL et M Patrick GICQUEL) :

- MODIFIE le tableau et la composition des membres des commissions communales et comités consultatifs selon le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre BRIGANT

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 03 : Remplacement du représentant à la commission aménagement et revitalisation des territoires à Guingamp Paimpol Agglomération

Rapporteur Rémy GUILLOU

M le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer le représentant à la commission aménagement et revitalisation des territoire à Guingamp Paimpol Agglomération.

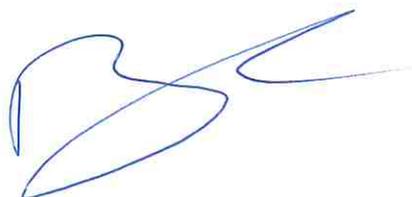
M le Maire propose la candidature de M Xavier LE GUEN.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- DESIGNER M Xavier LE GUEN comme représentant à la commission aménagement et revitalisation des territoires à Guingamp Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 04 : Remplacement du représentant suppléant au comité de pilotage du PLUi pour Guingamp Paimpol Agglomération

Rapporteur Rémy GUILLOU

M le Maire expose qu'il convient de remplacer le représentant suppléant au comité de pilotage du PLUi auprès de Guingamp Paimpol Agglomération.

La candidature de M Xavier LE GUEN est proposée.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

DESIGNE M Xavier LE GUEN comme membre suppléant du comité de pilotage pour siéger au sein de la commission du PLUi de Guingamp Paimpol Agglomération

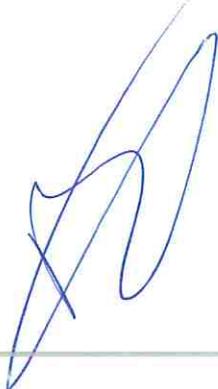
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre BRIGANT

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 05 : Remplacement du représentant à la Commission d'Evaluation des Charges transférées (CLECT)
--

Rapporteur Rémy GUILLOU

M le Maire rappelle que le conseil communautaire a décidé d'arrêter la composition de la commission d'évaluation des charges transférées à deux membres par commune.

Il convient de remplacer un membre appelé à siéger à cette commission.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

DESIGNE Mme Aurélie LE SAOUT et M Rémy GUILLOU pour siéger au sein de la commission d'évaluation des charges constituée à la Communauté d'Agglomération

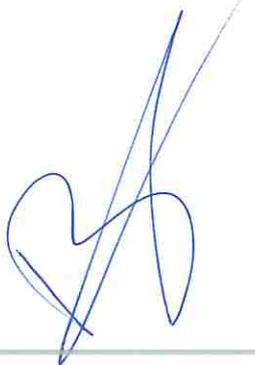
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre BRIGANT

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 06 : Remplacement du représentant suppléant au comité de service aux personnes ASAD ARGOAT

Rapporteur Rémy GUILLOU

M le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer le représentant suppléant à l'association ASAD – Argoat.

M le Maire propose la candidature de Mme Andrée LE ROUX titulaire et Mme Marion ANDRE MORFOISSE suppléant.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

**-DESIGNE pour représenter la commune au sein de l'association ASAD ARGOAT Mme
Andrée LE ROUX titulaire et Mme Marion ANDRE MORFOISSE suppléante.**

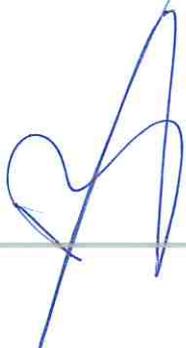
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre BRIGANT

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 07 : Remplacement du représentant au conseil d'administration du lycée de Kernilien

Rapporteur Rémy GUILLOU

M le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer le représentant au lycée Kernilien.

M le Maire propose la candidature de M Rémy GUILLOU titulaire et Mme Stéphanie SEBILLE suppléant.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

**-DESIGNE pour représenter la commune au conseil d'administration du lycée Kernilien.
M Rémy GUILLOU titulaire et Mme Stéphanie SEBILLE suppléant**

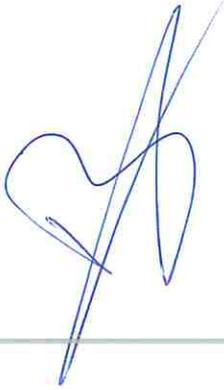
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre BRIGANT

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 09 : Remplacement du représentant à Guingamp Habitat

Rapporteur Rémy GUILLOU

M le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder au remplacement du représentant auprès de Guingamp habitat.

M le Maire propose la candidature de Mme Mireille LE PESSOT titulaire et Mme Karine BRIAND JULOU suppléant.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

DESIGNE pour représenter la commune auprès de Guingamp Habitat Mme Mireille LE PESSOT titulaire et Mme Karine BRIAND JULOU suppléante.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre BRIGANT

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 - 10 - Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor – rénovation de l'éclairage public à Pont Ezer

Rapporteur Bruno BACCON

Le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor a étudié le renouvellement de l'éclairage public au lieu dit Pont Ezer.

Les travaux consistent en la dépose d'anciens candélabres et la pose de 6 candélabres avec éclairage leds. Le coût de ces travaux est estimé à 8 424.00 € TTC.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au SDE, celui-ci bénéficiera du fonds de compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier du SDE d'un montant de 5 070.00 €.

Le montant définitif de la participation sera revu en fonction des coûts réel des travaux.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de rénovation de l'éclairage public à Point Ezer par le SDE pour un montant total de travaux estimatif de 8 424.00 € TTC avec une participation de la commune s'élevant à 5 070.00 €.

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 - 11 - Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor – remplacement d'un câble d'éclairage public défectueux au lieu dit Les Quatre Vents

Rapporteur Bruno BACCON

Du fait de l'état vétusté du réseau, le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor a étudié du remplacement d'un câble d'éclairage public défectueux au lieu dit Les Quatre Vents

Le coût de ces travaux est estimé à 4 730.40 € TTC.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au SDE, celui-ci bénéficiera du fonds de compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier du SDE d'un montant de 2 847.00 €.

Le montant définitif de la participation sera revu en fonction des coûts réel des travaux.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-APPROUVE le projet de remplacement d'un câble d'éclairage public défectueux au lieu dit Les Quatre Vents présenté par le SDE pour un montant total de travaux estimatif de 4 730.40 € TTC avec une participation de la commune s'élevant à 2 847.00 €.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT



Le Maire,

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 - 12 - Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor – rénovation de l'éclairage public suite à dégradation au lieu dit Les Quatre Vents

Rapporteur Bruno BACCON

Suite à la dégradation d'un mât d'éclairage, le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor a étudié le remplacement du mât du foyer NO489 au lieu dit Les Quatre Vents.

Le coût total de l'opération est estimé à 2 151.36 € TTC. Les élus du SDE ont adopté la décision de ne pas facturer les frais d'ingénierie de 8% aux communes sinistrées. Ce taux sera donc déduit lors de la facturation finale.

Conformément aux dispositions du règlement financier du SDE (Commune qualifiée R100 car elle relève du caractère rural au sens du réseau électrique et contribue au SDE à hauteur de

100% de la taxe TCCFE de son territoire), la participation de la commune s'élève à 1 294.80 €.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de rénovation de l'éclairage public à lieu dit Les Quatre Vents par le SDE pour un montant total de travaux estimatif de 2 151.36 € TTC avec une participation de la commune s'élevant à 1 294.80 €.

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 13 : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des effectifs suite aux avancements de grade

Rapporteur : Mireille LE PESSOT

Au titre de l'examen professionnel, un avancement de grade peut être accordé cette année 2023.

Il importe à ce stade de procéder à la modification du tableau des effectifs pour créer le poste d'avancement concerné, à savoir :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Il est également proposé de supprimer les anciens postes qui ne sont plus pourvus résultant des précédents avancements de grade.

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 49, 79 et 80,

Considérant l'avis de la commission Personnel du 24 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-DECIDE de créer 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe,

-MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs comme ci-après

-DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget

Tableau des effectifs		Délibération du 15 février 2023	
Grade	Cat.	D.H.S.	Effectif
Filière Administrative			
Attaché principal	A	35h00	0
Attaché territorial	A	35h00	1
Redacteur territorial	B	35h00	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	35h00	0
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	35h00	1
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	28h00	1
Adjoint administratif Territorial	C	35h00	1
Filière culturelle			
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe	C	35h00	1
Filière animation			
Adjoint d'animation	C	35h00	1
Adjoint d'animation	C	29h00	1
Filière Médico-Sociale			

Tableau des effectifs		Délibération du 15 février 2023	
Grade	Cat.	D.H.S.	Effectif
Agent Territorial Spécialisé Principal de 1ère classe des Ecoles Maternelles	C	35h00	1
Agent Territorial Spécialisé Principal de 1ère classe des Ecoles Maternelles	C	35h00	1
Filière technique			
Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe	B	35h00	1
Agent de maîtrise principal	C	35h00	0
Technicien Principal de 1ère classe	B	35h00	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h00	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h00	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h00	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	35h00	1
Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe	C	35h00	0
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	35h00	1
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	35h00	0
Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe	C	35h00	0
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	32h00	1
Adjoint Technique Territorial	C	35h00	1
Adjoint Technique Territorial	C	35h00	1

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Rémy GUILLOU




Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023-14 – Personnel : ratio promu / promouvables pour avancement de grade

Rapporteur Mireille LE PESSOT

Le conseil municipal a procédé par délibération n°2022-47 du 22 juin 2022 à la modification du tableau des effectifs dans la perspective des avancements de grade suite aux entretiens d'évaluation et après examen des possibilités d'avancement de grade pour l'année 2023 par la commission du Personnel.

Un poste a alors été créé, à savoir :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Par ailleurs, conformément à l'article 49 de la loi du 26 janvier 1984, l'avis du Comité Technique Départemental a été sollicité sur les ratios d'avancement de grade, correspondant au

nombre maximum de fonctionnaires dans un cadre d'emplois pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois.

Le Comité Technique Départemental a été saisi le 16 janvier 2023.

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n°2023-05 du 15 février 2023 portant modification du tableau des effectifs,

Vu l'avis de la commission du Personnel du 24 janvier 2023,

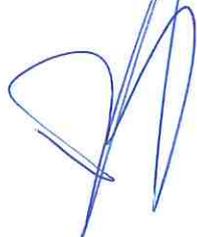
Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-FIXE les ratios d'avancement de grade comme suit :

Adjoint technique principal de 2ème classe : 100 % (nombre d'agents promouvables : 1)

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pourvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pourvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pourvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pourvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pourvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pourvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pourvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 15 : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Rapporteur Maire

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral N°034_AP en date du 17 novembre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol Goëlo [...] au 1er janvier 2017 ;

Il est rappelé qu'en application des dispositions du V de l'article 1609 nonies C du CGI, GP3A verse ou perçoit de la part de chaque commune membre une attribution de compensation. Celle-ci ne peut être indexée.

Les attributions de compensation permettent de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres et de leur EPCI lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique. C'est une dépense obligatoire de l'EPCI.

Lorsque la fusion s'accompagne d'un transfert ou d'une restitution de compétences, l'attribution de compensation est respectivement diminuée ou majorée du montant net des charges transférées.

À ce titre, il convient de rappeler que la Commission Locale d'Évaluation des charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées, afin de permettre le calcul des attributions de compensation. La CLECT établit et vote un rapport détaillé sur les transferts de compétences, de charges et de ressources, mais également, sur le montant des charges qui étaient déjà transférées à la communauté et celui de la fiscalité ou des contributions des communes qui étaient perçues pour les financer, dans un délai de neuf mois à compter du transfert.

Ce rapport est transmis à chaque commune membre de la communauté qui doit en débattre et se prononcer sur celui-ci dans un délai de trois mois suivant sa transmission.

Il est précisé que ces évaluations sont proposées à titre provisoire et que d'autres transferts de compétences pourront faire l'objet d'un transfert de charge par la CLECT au cours de l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-APPROUVE le rapport de la CLECT annexé à la présente délibération

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Rémy GUILLOU

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 16 : Vente de terres agricoles à M Olivier TANGUY à Toul Lan

Rapporteur Rémy GUILLOU

La commune de PLOUISY a signé au profit de la SAFER Bretagne une promesse de vente pour trois parcelles agricoles situées à Toul Lan d'une superficie totale de 2 ha 26 a 20 ca dont les caractéristiques sont les suivantes :

Section	N°	Lieu-dit	Zonage	Surface
AD	07	Toul Lan	A	16 734 m ²
C	499	Parc Jean Guen	A	2 944 m ²
C	500	Parc Jean Guern	A	3 942 m ²
				22 620 m ²

Une estimation a été demandée au service des domaines qui a rendu l'avis suivant :

- Avis du 31 03 2022 pour les parcelles AD07 – C499 et C500 à Toul Lan d'une superficie de 22 620 m²
Valeur vénale estimée à 10 180 €

La SAFER Bretagne a décidé de substituer aux mêmes conditions dans les droits d'acquisition de ce fond à M Olivier TANGUY demeurant 19 Kerpoartz – Plouisy pour la superficie de 2 ha 26 a 20 ca au prix principal de 10 180 €.

La rédaction des actes notariés sont confiés à l'étude de Maître GLERON notaire à Guingamp.

**Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la proposition de la SAFER de substituer dans les droits d'acquisition M Olivier TANGUY pour les parcelles AD07, C499 et C500 à Toul Lan – Plouisy,
Vu les estimations du service des domaines du 31 mars 2022,**

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-DONNE SON ACCORD pour procéder à la cession des parcelles cadastrées AD07, C499 et C500 à Toul Lan – Plouisy à M Olivier TANGUY demeurant 19 Keropartz à Plouisy,

-DECIDE que la cession des parcelles d'une superficie de 2 ha 26 a 20 ca se fera sur au prix principal de 10 180.00 €,

-PRECISE que pour toute acquisition les frais de bornage et les frais de rédaction d'acte – droits de publicité foncière seront supportés par les acquéreurs

-DESIGNE Monsieur le Maire pour représenter la commune lors de la signature de l'acte.

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Rémy GUILLOU



Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023 – 17 : Régularisation de délaissés communaux : cession des parcelles AK 48, AK 49 et AK50 – route de Plouisy

Rapporteur Rémy GUILLOU

La famille REBOURS est propriétaire de la maison située à l'angle de la rue des écoliers et de la route de Guingamp. Sa propriété est longée par des parcelles communales correspondant au tracé de l'ancienne route.

Il souhaite régulariser la situation en se portant acquéreur des parcelles suivantes propriétés de la commune pour une superficie totale de 591 m² :

- Une partie de la parcelle AK48 d'une superficie de 326 m². Un bornage sera effectué afin de délimiter le domaine public et de préserver l'espace qui garantit une bonne visibilité.

- Parcelle AK 49 d'une superficie de 228 m²
- Parcelle AK50 d'une superficie de 37 m²

Le service des domaines a été consulté le 27 janvier 2023.

La famille REBOURS supportera les frais de bornage et les frais d'acte.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la consultation du service des domaines du 27 janvier,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-APPROUVE la cession des parcelles communales AK48 (en partie), AK 49 et AK50 situées rue des écoliers et route de Guingamp d'une contenance à définir m² au profit de la famille REBOURS au prix fixé par les domaines,

-AUTORISE M le Maire à certifier l'acte,

-DESIGNE Mme Mireille LE PESSOT, première adjointe, pour représenter la commune lors de la signature de l'acte

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Pierre BRIGANT

Rémy GUILLOU

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire

Membres présents : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M BACCON Bruno, Mme CRENN Nathalie adjoints, Mme LE ROUX COTEL Andrée, M FOURE Olivier, Mme BRIAND JULOU Karine, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, M FAMEL Pascal, M GICQUEL Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- Mme LE SAOUT Aurélie pouvoir à Mme CRENN Nathalie,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- Mme ANDRE MORFOISSE Marion pouvoir à M BACCON Bruno,
- Mme TROEL Brigitte pouvoir à M GICQUEL Patrick,
- Mme SEBILLE Stéphanie pouvoir à M GUILLOU Rémy
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M BRIGANT Pierre
- Mme LE GAC Yveline pouvoir à M FOUILLERE Yvon,

Secrétaire de séance : M Pierre BRIGANT

2023-18 - Attribution d'une subvention à l'Association Pompier International des Côtes d'Armor en solidarité avec la Turquie et la Syrie

Rapporteur Rémy GUILLOU

Pompier international des côtes d'armor (PICA) est une association type loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle regroupe des bénévoles sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et des acteurs médicaux du département, dont le but est de porter aide et assistance à des populations démunies. Les actions portent sur le secours direct aux victimes de catastrophes naturelles (soins médicaux, construction d'abris provisoires, lutte contre les épidémies, potabilisation de l'eau...) et sur la mise en place de programmes de formation professionnelle avec don de matériel réhabilité en faveur de sapeurs-pompiers de pays émergents.

Grâce à aux soutiens des donateurs, cette association a pu envoyer depuis 2010 de nombreuses équipes de secours d'urgence ou de formation à travers le monde lors de catastrophes naturelles de grande ampleur ou dans le cadre d'une assistance sanitaire et/ou de formation professionnelle

En ce début d'année 2023, la Turquie et la Syrie ont subi un terrible séisme. Le nombres de victimes est immense et ne cesse de croître.

Le Conseil Municipal de Plouisy souhaite afficher sa solidarité auprès des victimes, quelles que soient leurs origines.

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Pompier International des Côtes d'Armor en solidarité aux populations victimes du séisme en Turquie et en Syrie.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance

Pierre BRIGANT



Le Maire,

Rémy GUILLOU

